

**INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISES**

**CENTRE TUNISIEN DE GOUVERNANCE  
D'ENTREPRISE**

**Indice de perception de la corruption  
par les citoyens  
(Version préliminaire)**

**Septembre 2011**

## **Sommaire**

---

### **1. Contexte général**

### **2. L'enquête « Perception de la corruption par les citoyens »**

2.a- Principales caractéristiques de l'enquête

2.b- Le questionnaire

2.c- La collecte de l'information

### **3. L'analyse des résultats : La perception de la corruption**

3.a- Gravité des problèmes socio-économiques

3.b- Dynamique de la corruption

3.c- Corruption perçue par secteur

3.d- Attitudes face à des pratiques de corruption

3.e- Degré d'acceptabilité des pratiques de corruption

3.f- Pratique de corruption

### **4. Indice de perception de la corruption**

## 1. Contexte général

La corruption est considérée comme une pratique frauduleuse d'individus mettant en évidence un intérêt réciproque à l'encontre de l'intérêt général. Les principales conséquences de cette pratique, néfastes au développement économique des pays et au fonctionnement des marchés, sont le retard économique, le dysfonctionnement administratif et l'accentuation des tensions sociales.

La Tunisie d'avant révolution a beaucoup souffert des pratiques frauduleuses à grande échelle, la corruption a dénaturé les règles de la justice sociale et de la compétition entre les divers agents économiques qu'ils soient des agents de l'administration, des consommateurs ou des entreprises.

Après la chute de l'ancien régime, la Tunisie à l'ère de la révolution du 14 janvier, s'est donnée pour objectif de rayer toute pratique illicite véhiculée par la corruption. Pour les citoyens, la lutte contre le phénomène de la corruption revêt un caractère priorité.

Dans ce cadre, le Centre Tunisien de Gouvernance d'Entreprise se donne pour objectif de faire le suivi de la mesure du niveau de la corruption telle qu'elle est perçue par les divers agents économiques, qu'ils soient des citoyens, ou des entreprises ou des opérateurs étrangers implantés en Tunisie. Pour cela, le centre entreprend une première étude sur la perception de la corruption par les citoyens centrée autour d'une enquête menée durant les quatre dernières semaines. Plus précisément, l'objectif de l'étude consiste à :

- Identifier les problèmes socio-économiques les plus redoutés par les citoyens tunisiens.
- Mesurer la perception des tunisiens de l'évolution dans le temps du phénomène de la corruption.
- Connaître les réactions des citoyens tunisiens face à un acte de corruption.
- Déterminer les motivations et le degré d'acceptabilité des différentes pratiques de corruption par les tunisiens.
- Identifier les secteurs d'activité les plus affectés par la corruption selon la perception des citoyens.
- Mesurer la perception des tunisiens relative au rôle du gouvernement en matière de lutte contre la corruption.

L'ensemble des informations recueillies va permettre d'élaborer une mesure agrégée du niveau de corruption appelé indice de perception de la corruption par les citoyens.

Cet indice, que l'on définira dans la sous section 4, est relatif à une période donnée. Son évaluation à travers le temps, qui sera périodique, trimestrielle à titre d'exemple, permettra de retracer l'évolution et le suivi de la perception de la corruption. Cet indice permet également de procéder à des comparaisons internationales des évolutions. De ce fait, cet indice constitue un indicateur dont le suivi est d'une grande utilité pour lutter contre la perception d'une manière régulière et de toute façon avant qu'elle ne soit installée.

En fait, l'intérêt pour le domaine de la corruption ne cesse de s'élargir et de prendre de l'ampleur. Plusieurs études et enquêtes internationales en la matière ont vu le jour. Elles cherchent à mieux connaître les caractéristiques de la corruption pour mieux la combattre.

Pour le cas de Tunisie, à notre connaissance aucune enquête n'a été menée auprès des citoyens visant à collecter des informations et à calculer un indice de perception de la corruption. De ce fait, le présent travail constitue le premier essai sur la mesure de la corruption.

## **2. L'enquête « Perception de la corruption par les citoyens »**

### ***2.a- Principales caractéristiques de l'enquête***

L'enquête sur la perception de la corruption auprès des citoyens prend comme unité de référence les chefs de ménages, ou leurs conjoints, à qui on peut demander par téléphone les réponses aux interrogations telles qu'elles existent dans le questionnaire. La population de référence est donc constituée par les ménages sur tout le territoire tunisien disposant d'un téléphone fixe. Son effectif est de l'ordre de un million de foyers correspondant à 50 %, qui représente le taux moyen de branchement au réseau téléphonique, multiplié par le nombre de foyers qui est de l'ordre de deux millions.

Compte tenu du caractère expérimental de cette première édition, nous avons limité la taille de l'échantillon à près de 250, ce qui nous donne un taux de sondage voisin de 1 pour 4000 citoyens. Ce taux pourra passer à 1 pour 1000

pour les prochaines éditions tout en améliorant la représentativité à travers une stratification par région, par catégorie socioprofessionnelle, etc.

## ***2.b- Le questionnaire***

Le questionnaire présenté en annexe est basé sur le modèle standard des enquêtes d'opinions sur la corruption réalisées dans le monde. Pour élaborer ce questionnaire, nous nous sommes inspirés de l'enquête faite par le PNUD en Centrafrique (Décembre 2005), tout en apportant quelques spécificités relatives à la réalité tunisienne.

La majorité des questions sont de nature qualitative avec pour certaines d'entre elles une échelle de mesure.

Le questionnaire présenté en annexe s'intéresse à la répartition de la perception de la corruption par secteurs d'activité, le degré d'acceptabilité des comportements de corruption, les différentes attitudes face aux pratiques de corruption, les pratiques de corruption, l'évaluation de l'action du gouvernement en matière de lutte anti-corruption et les mesures anti-corruption, etc.

## ***2.c- La collecte de l'information***

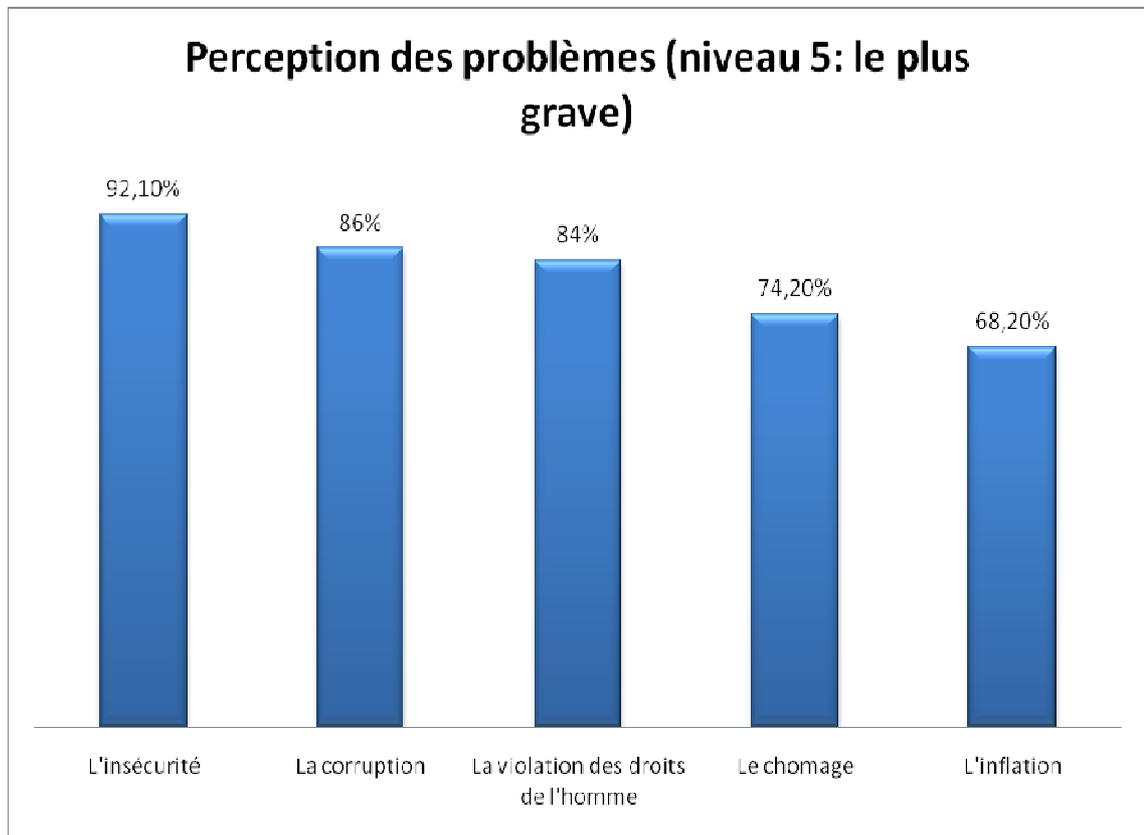
La collecte de données est réalisée par téléphone auprès des ménages disposant d'un téléphone fixe. L'avantage réside dans la rapidité et la souplesse de la collecte. Les citoyens acceptent de parler du problème de la corruption même s'ils n'ont pas fait l'objet d'un acte de corruption. Pour l'enquêteur, il n'est pas être obligé de se déplacer, ce qui représente un gain de temps et une substantielle réduction des coûts.

## **3- L'analyse des résultats : La perception de la corruption**

### **3.a- Gravité des problèmes socio-économiques**

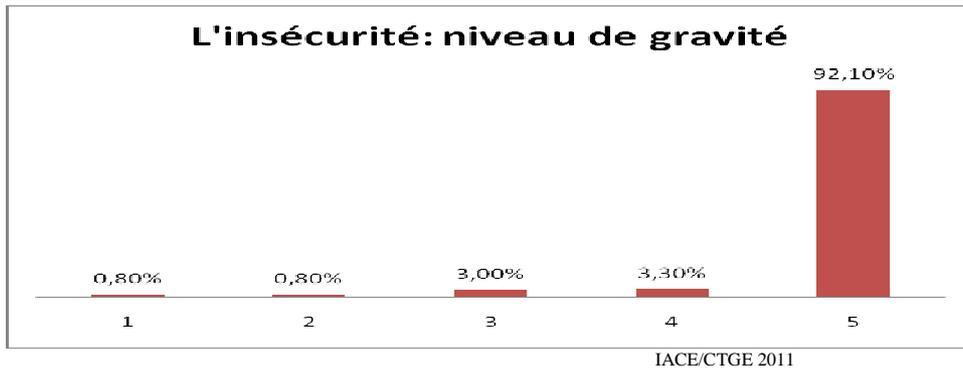
En se référant aux pourcentages des enquêtés correspondant au niveau de gravité le plus élevé, les problèmes de la société sont perçus par les citoyens d'une manière distincte. Pour 92,1 % des répondants, **l'insécurité** représente un problème très grave. Ceci découle du fait que durant ces derniers mois la Tunisie a connu des moments très difficiles caractérisés par des vols de biens publics, des incendies, des braquages, etc. La **corruption**, avec 86% est considérée comme le deuxième problème socio-économique, suivi par la **violation des droits de l'homme** (84%), à la quatrième place on trouve **le chômage** (74,2%)

et en dernier lieu **l'inflation** (68,2%), qui est considérée par les tunisiens interrogés comme le problème relativement le moins grave au cours de cette période.



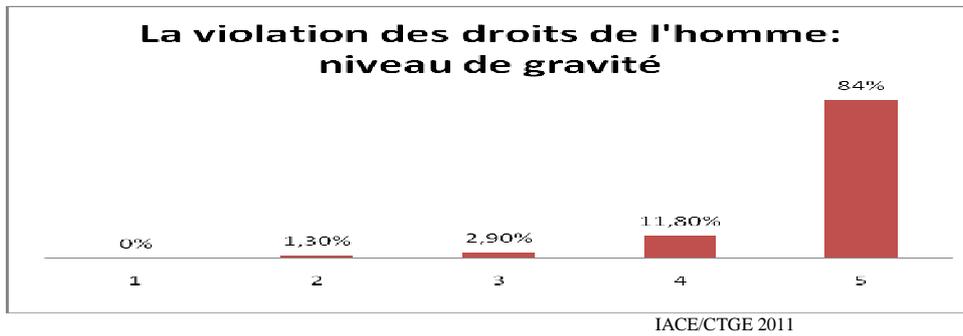
Graphique -1-

Pour chacun des problèmes précédents, l'examen par niveau de gravité montre que la majorité des citoyens ont une perception très proche de la gravité voire de l'extrême gravité comme le montrent les graphiques suivants. Etant donné le caractère ordonné du niveau de gravité, il est possible de calculer une moyenne relative au degré de gravité du problème correspondant. Ces moyennes sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.



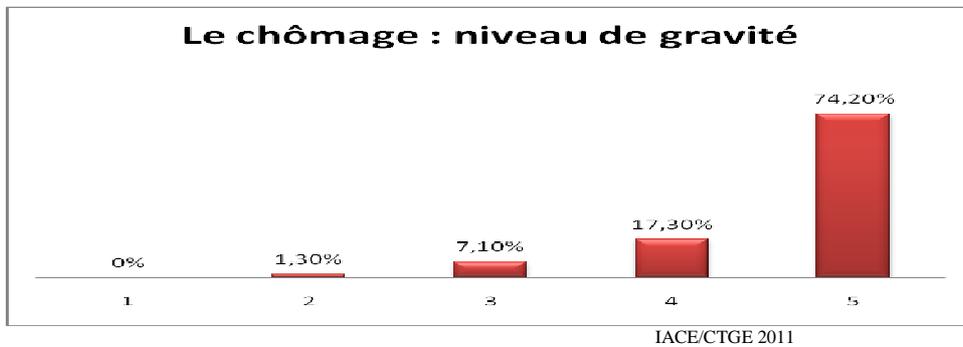
Graphique -2.1-

Niveau moyen de gravité : 4,851



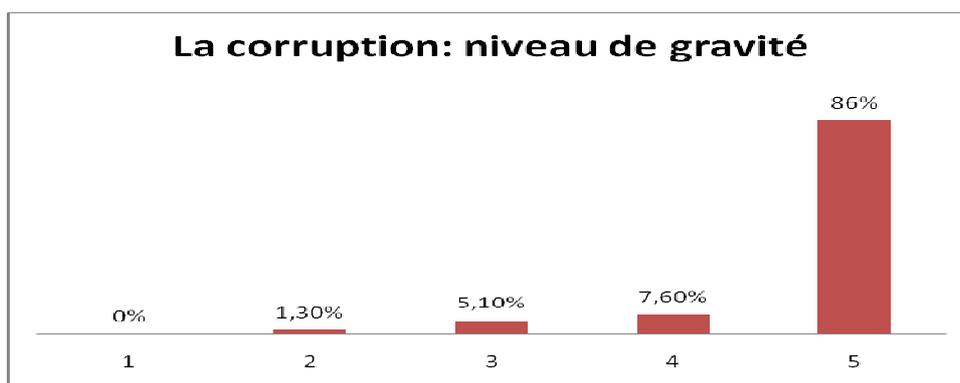
Graphique -2.2-

Niveau moyen de gravité : 4,785



Graphique -2.3-

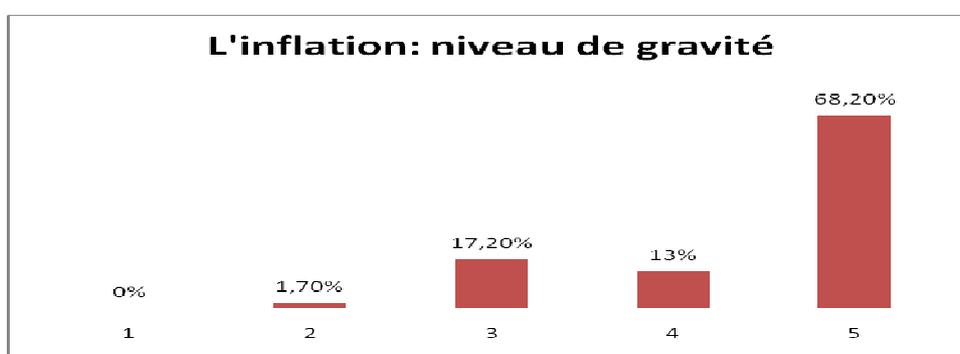
Niveau moyen de gravité : 4.641



IACE/CTGE 2011

Graphique -2.4-

**Niveau moyen de gravité : 4.783**



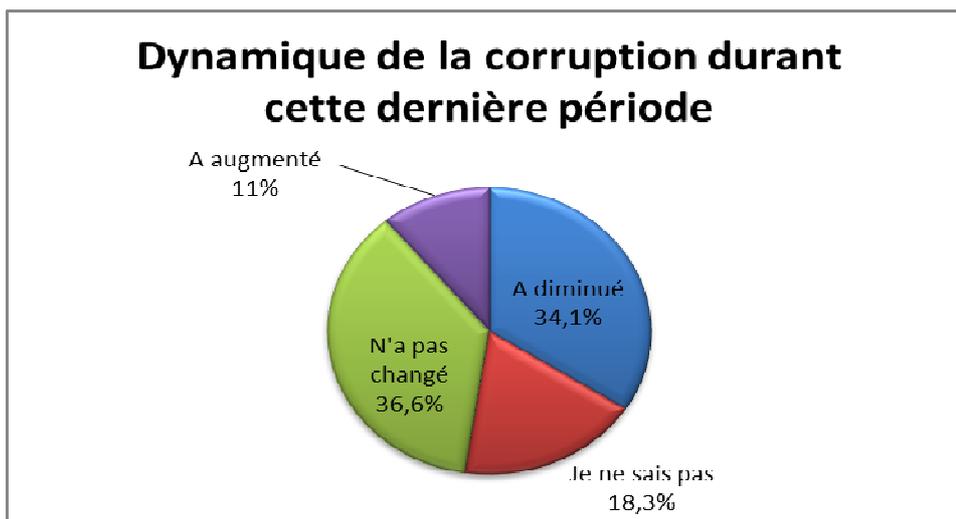
IACE/CTGE 2011

Graphique -2.5-

**Niveau moyen de gravité : 4.48**

### **3.b- Dynamique de la corruption (concernant la dernière période)**

En vue de mesurer la dynamique de la corruption dans notre pays, l'enquête a pour objectif de déterminer le niveau de corruption durant **cette dernière période**.



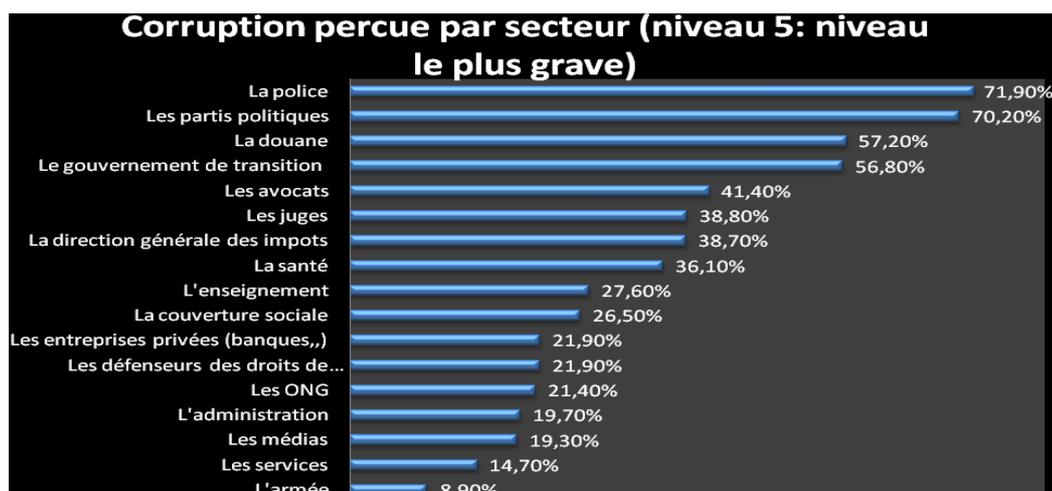
IACE/CTGE 2011

Graphique -3-

36,6% des ménages interrogés pensent que le niveau de corruption est resté le même au cours de cette dernière période, tandis que 34,1% affirment que le niveau de corruption a diminué. Ce ci est dû aux changements de mentalités et de comportements des citoyens tunisiens, les gens sont de plus en plus prudents.

### 3.c- Corruption perçue par secteur

Pour évaluer le niveau de corruption par secteur, nous avons sélectionné les principaux secteurs auxquels les citoyens ont affaire dans leur vie quotidienne.



IACE/CTGE 2011

Graphique -4-

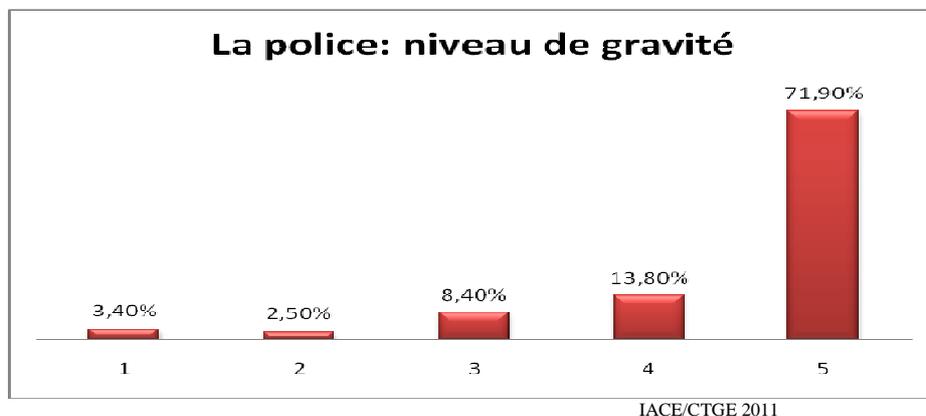
Les enquêtés trouvent que tous les secteurs ont été touchés par la corruption, que cela soit dans le secteur privé ou dans le secteur public.

Les secteurs qui se trouvent en tête de liste sont : la Police, les partis politiques, la douane, le gouvernement de transition, les avocats, les juges, la direction générale des impôts, la santé, l'enseignement, la couverture sociale, les entreprises privées, les défenseurs des droits de l'homme, les ONG, l'administration, les médias, les services et enfin l'armée.

Ainsi, selon 71,9% la **Police** est perçue par les citoyens comme le secteur le plus corrompu, suivi par les **partis politiques** (70,2%), puis en troisième place, les tunisiens classent la **Douane** (57,2%), suivie par le **Gouvernement de transition** (56,8%). Puis, c'est autour du système juridique représenté par les **Avocats** (41,4%) à la cinquième place alors que les **Juges** (38,8%) se situent à la sixième place.

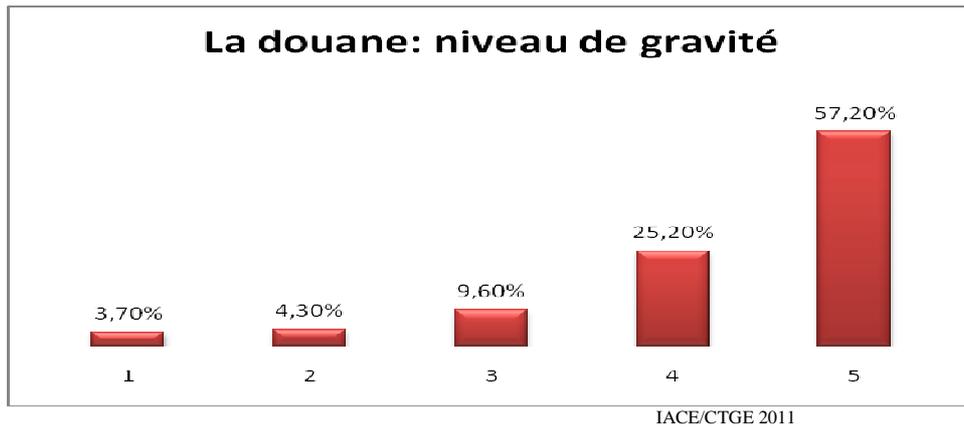
Au centre de la liste vient le secteur public, où on trouve la **Direction générale des impôts** (38,7%) à la septième place, puis la **Santé** (36,1%), l'**Enseignement** (27,6%), la **Couverture sociale** (26,5%).

Selon les tunisiens interrogés, le secteur le moins touché par ce phénomène est celui de l'**Armée** (8,9%), ils considèrent qu'elle a beaucoup participé au rétablissement de l'ordre au sein du pays, que les personnes qui travaillent dans ce secteur sont relativement à l'abri de la corruption.



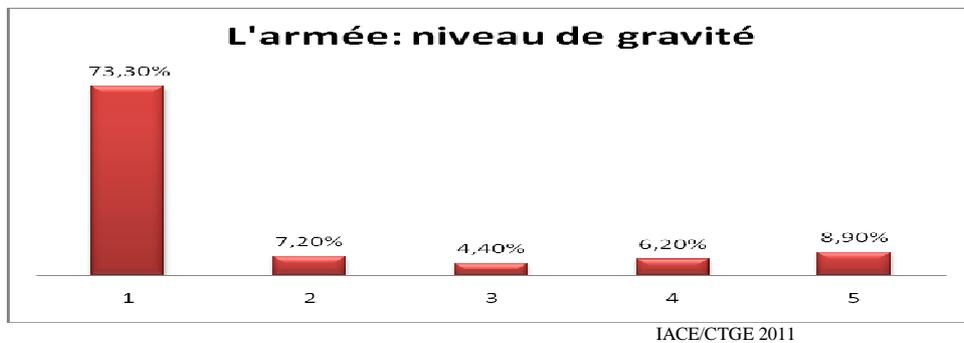
Graphique -5.1-

Niveau moyen de gravité : 4.483



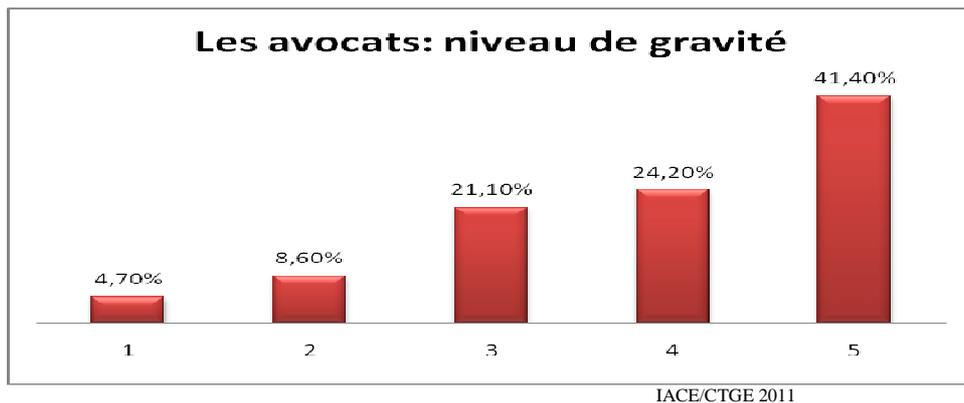
Graphique -5.2-

**Niveau moyen de gravité : 4.279**



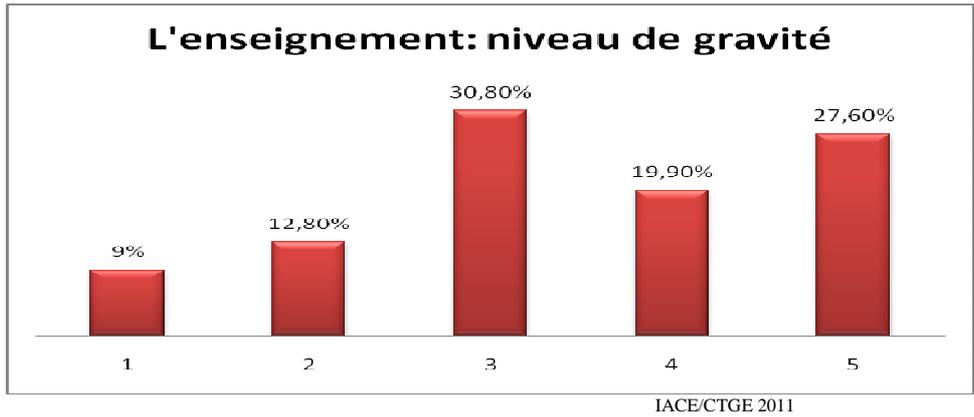
Graphique -5.3-

**Niveau moyen de gravité : 1.702**



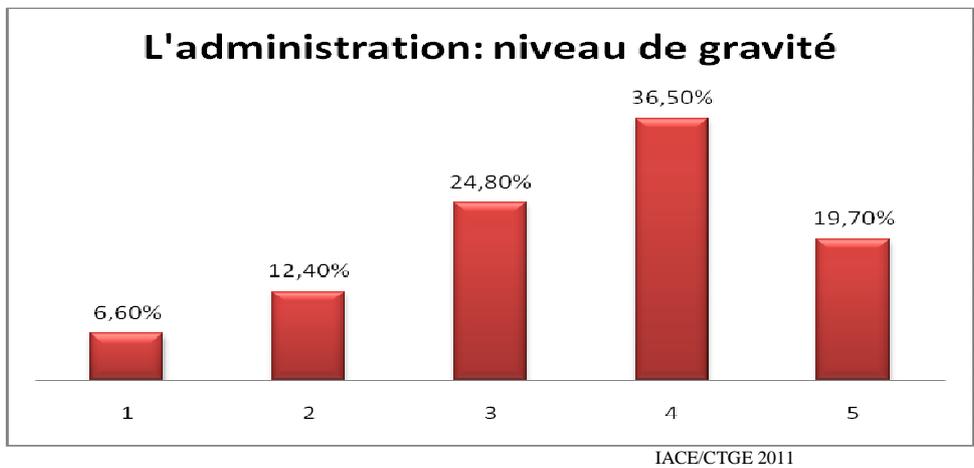
Graphique -5.4-

**Niveau moyen de gravité : 3.89**



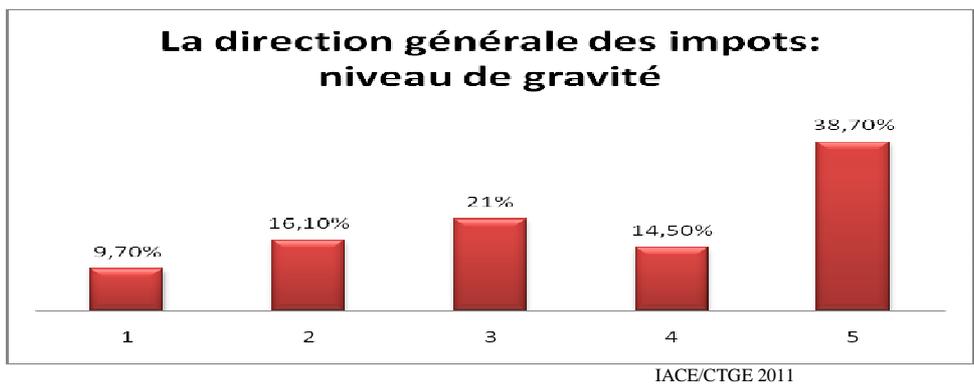
Graphique -5.5-

Niveau moyen de gravité : 3.446



Graphique -5.6-

Niveau moyen de gravité : 3.503

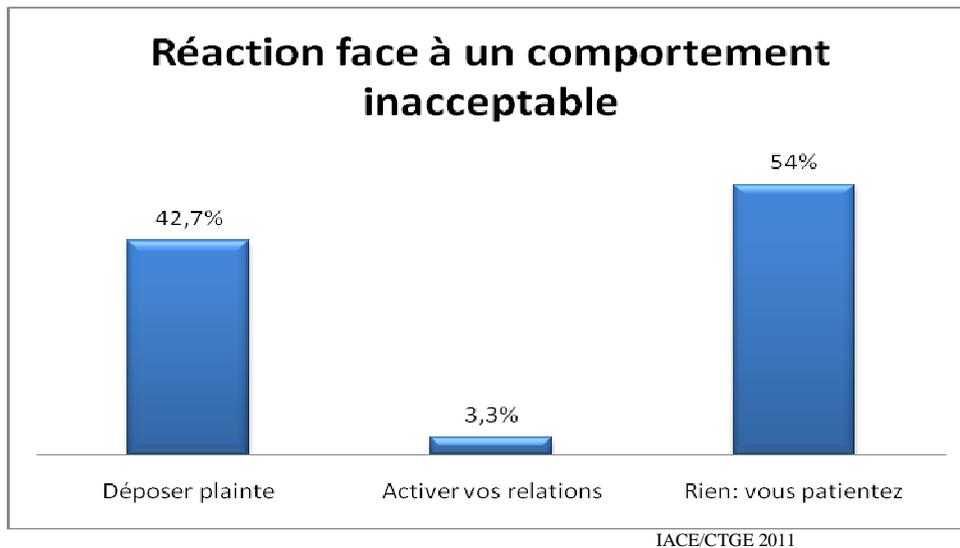


Graphique -5.7-

Niveau moyen de gravité : 3.564

### 3.d- Attitudes face à des pratiques de corruption

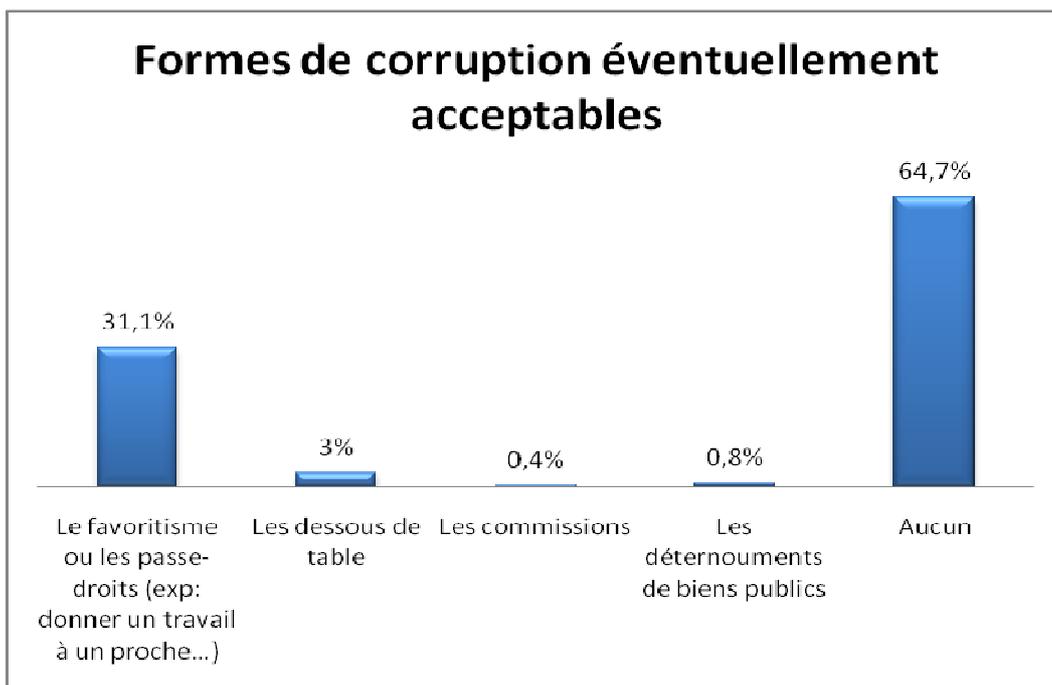
Presque la moitié (54%) des répondants à cette enquête restent passifs face à un acte de corruption et les autres (42,7%) sont inébranlables devant ce genre de phénomènes, face à un comportement de corruption ils ont recours aux autorités.



Graphique -6-

### 3.e- Degré d'acceptabilité des pratiques de corruption

La corruption revêt plusieurs formes, on trouve le favoritisme, les commissions, les pots de vin,...le but de la question était de connaître le degré d'acceptabilité, des citoyens tunisiens, des formes de corruption.



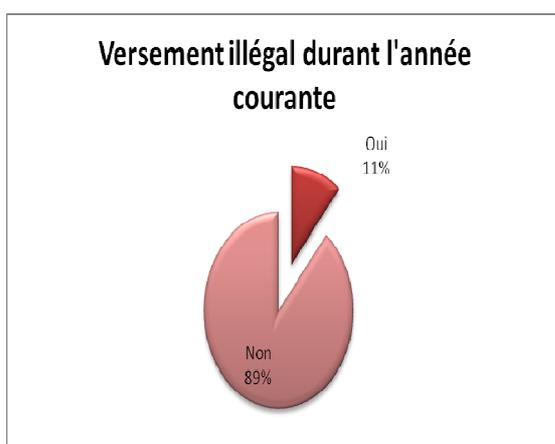
IACE/CTGE 2011

Graphique -7-

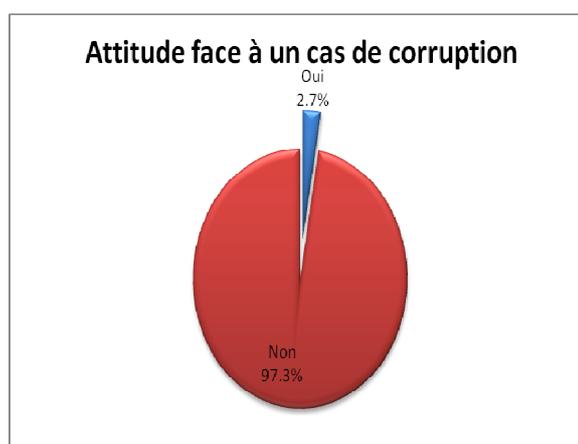
Une seule forme de corruption a été retenue par les citoyens tunisiens (31,1%) et qu'ils jugent acceptable est le **favoritisme**.

### 3.f- Pratique de corruption

En vue de connaître les pratiques de corruption des citoyens tunisiens, nous avons cherché à savoir s'ils ont été victime d'un versement illégal ou pas et quel recours ils ont eu suite à cet acte ?



Graphique -8.1-



Graphique-8.2-

89% des enquêtés affirment n'avoir jamais fait de versement contre seulement (11%) qui avouent avoir recours à ce genre de comportement

seulement par obligation, qu'ils ne sont pas fiers de leur acte, et d'ailleurs presque la majorité des tunisiens qui ont fait ce genre de versements ne l'ont pas dénoncé aux autorités parce qu'ils n'ont pas confiance et estiment que les autorités sont passives, ce qui confirme les résultats précédents concernant les secteurs les plus corrompus.

De même, le graphique ci-dessous assure que plus que la moitié (56,7%) des citoyens tunisiens croient que le gouvernement tunisien ne dispose pas d'une politique de lutte contre la corruption contre seulement (15%) qui affirment le contraire.



IACE/CTGE 2011

Graphique -9-

#### **4- Indice de perception de la corruption :**

Pour définir l'indice de perception de la corruption par les citoyens, nous considérons toutes les modalités qui mesurent l'amplitude et la gravité de la corruption. Pour cela, on prend en compte :

\* La proportion P1 des citoyens qui trouvent que la corruption est grave ou très grave : (Q1- corruption, niveaux 4 et 5)  $P1 = 93.6\%$  (  $86\% + 7.6\%$  )

\* La proportion P2 des citoyens qui estiment que la corruption a augmenté ( Q2- augmenté ) :  $P2 = 11\%$

\*La proportion P4 des répondants acceptant un comportement quelconque de corruption ( Q4 ), cela donne :  $P4 = 100\% - 64.7\% = 35.3\%$

\* La proportion P5 des secteurs clés dont la perception de corruption jugée ( Q3 niveau 4 et 5) dépasse 50 % des répondants.

Pour notre cas, cela concerne la police 85.7 %, la douane 81.3 % la santé 55.1 %, les juges 64 %, les avocats, 65.7 %, les partis politiques 83.9 %, les entreprises privées 50 %, l'administration 56.4 %, les médias : 55.9 %, le gouvernement de transition 68.4 %, la direction générale des impôts 53.1 %, la couverture sociale 55%.

Cela fait 12 secteurs sur 17, soit P5=70.5 %

L'indice de perception de la corruption par les citoyens ICC est défini comme une moyenne arithmétique des proportions P1, P2 P4 et P5 :

$$ICC=0.25 *P1+0.25 *P2+0.25 *P4+0.25 *P5$$

Ainsi défini, cet indice peut varier entre 0 et 100 %. Une valeur de ICC voisine de 0 correspond à une faible perception de la corruption alors qu'une valeur voisine de 100 % correspond à un environnement de corruption totale.

**Pour le mois de septembre 2011, l'indice de perception de corruption par les citoyens s'établit à une valeur de :**

$$ICC= 0.25 *93.6+0.25 *11+0.25 *35.3+0.25 *70.5= \mathbf{52.6 \%}$$